

## **Réunion des ambassadeurs du 7 juillet 2022 - Réinstallation des services de la direction (Gambetta et De Gaulle) à la cité administrative d'Albi**

La réunion a débuté par un point sur l'avancée ou le retard des travaux. Malgré des problèmes de livraisons dus à des retards ou des commandes incomplètes (fenêtre sans vitres, volets sans rails...), les bâtiments A et E seront livrés fin juillet ou début août.

Le bâtiment D devrait être livré fin 2022-début 2023. Le déménagement s'effectuerait, pour le moment, avant l'été 2023.

M Coquand, chef de projet, est revenu sur certaines thématiques comme l'archivage où un audit a été demandé pour plusieurs services (DDT, DIRSO, DREAL,...) concernant l'utilité de certaines archives ou la durée de conservation légale.

La gouvernance pour la gestion de la cité a été évoquée. Le conseil de cité sera mis en place en 2023 avec l'arrivée de la DDFIP et des Douanes.

Au niveau de la sécurité du cité, un audit effectuée par un commandant de police est en passe d'être finalisé. Il en ressort une réflexion sur la périmétrie de la cité avec la rehausse des clôtures, la suppression de la sortie sur la rue du général Giraud qui présente une certaine dangerosité.

L'accueil physique sera mis en place à compter de septembre, et la signalétique à partir du début de l'année 2023.

Concernant la mutualisation, le wifi sera mis en place sur toute la cité, la mise en place des câblages et de bornes sera réalisée.

Un service dématérialisé sera mis en place pour la réservation de salle de réunion. Les salles de réunion proche des bureaux des directions seront à accès restreint.

La question du stationnement fera l'objet de discussions à la rentrée en septembre 2022. Nous avons appris qu'une présentation sera faite pour le zonage des véhicules de service à la fin du mois de juillet.

Les OS ont demandé si le nombre de places de parking pour les personnes handicapées était suffisant et si le site en était pourvu. Sur ces points, il devrait être demandé un recensement pour connaître le nombre de places nécessaires et il a été précisé que la cité était déjà pourvu de place à divers endroits.

La réunion ayant abordé tous les sujets du jour, la séance a été levée.

Par ailleurs, une première rallonge budgétaire a été octroyée pour les bâtiments en travaux pour les sols et les peintures. Il pourrait en être de même pour le bâtiment D en 2023, même si cela reste à confirmer.